



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le quinze janvier à dix-huit heures cinq, le Conseil Municipal de la Commune de Malintrat dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en session ordinaire sous la présidence de M. MAGNOUX André, Maire de Malintrat.

Date de convocation : 8 janvier 2026

Membres présents :

M. MAGNOUX André, Mme DE VASCONCELOS Stéphanie, M. CONDEMINÉ Jérôme, Mme RATELADE Valérie, Mme BURIAS Céline, M. GIRARD Christian, M. SAUSSAC Cyril, M. BARTHELEMY Olivier, Mme BARTIN Marie-Elisabeth.

Membres absents avec pouvoir :

- Mme VIALLE Anne-Marie pouvoir à M. CONDEMINÉ Jérôme
- M. CHORDA Marco pouvoir à Mme DE VASCONCELOS Stéphanie
- Mme GIANGRECO-BROC Malory pouvoir à M. MAGNOUX André
- M. DA SILVA Carlos
-

Membre absent excusé :

- ✓ M. FAURE Fabrice

Secrétaire de séance : Mme RATELADE Valérie

Nombre de membres :

En exercice :	14
Présents	9
Votants	12

6_26 Demande de fonds de concours de Riom Limagne et Volcans – Bonus énergétique

Le Conseil municipal de Malintrat,

Vu

- Le **Code général des collectivités territoriales**, notamment l'article L.5214-16,
- Le règlement d'intervention de la communauté d'agglomération **Riom Limagne et Volcans** relatif aux **fonds de concours**,
- Le budget communal,
- L'exposé de Monsieur,

Considérant

- La volonté de la commune d'améliorer le **confort thermique** des bâtiments scolaires,
- La nécessité d'adapter les équipements communaux aux **épisodes de fortes chaleurs**,
- L'intérêt de s'inscrire dans une démarche de **sobriété et d'amélioration énergétique** des bâtiments publics,

Présentation de l'opération

La commune de **Malintrat** projette la **pose d'un système de climatisation** au sein du groupe scolaire communal, dans les locaux suivants :

- Cantine scolaire,
- Garderie,
- Préau scolaire.

Le **coût total prévisionnel** de l'opération est estimé à **20 176,44 € HT**.

Dans ce cadre, la commune sollicite un **fonds de concours de Riom Limagne et Volcans**, au titre du **bonus énergétique**, pour un montant de **9 438 €**.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal à l'unanimité

Article 1

Approuve le projet de **pose d'une climatisation** à la cantine, à la garderie et au préau du groupe scolaire communal.

Article 2

Décide de solliciter auprès de la communauté d'agglomération **Riom Limagne et Volcans** un **fonds de concours**, au titre du **bonus énergétique**, pour un montant de **9 438 €**.

Article 3

Autorise **Monsieur le Maire** à déposer le dossier de demande de fonds de concours et à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



Au registre sont les signatures

A Malintrat, 16 janvier 2026

La secrétaire,

Mme RATELADE Valérie

Certifié exécutoire le :

Publié le :